



CR commission - 3 mai 2017

Animateurs : François ARBELLOT, Yvonne BOUVET, Alain OLLIVIER

OBJECTIFS : Identifier les complémentarités de développement économiques apportées par le Campus mondial de la mer et le Parc marin d'Iroise dans le Pays de Brest.

1/ Rencontre avec Yves-Marie PAULET, Vice-Président « Mer » de l'Université de Bretagne occidentale, représentant le Campus Mondial de la Mer

Voir diaporama associé : Campus Mer Présentation Pays de Brest 3 mai 2017

Avant de nous présenter les fonctions du Campus mondial de la mer (CMM), YM Paulet retrace sa mise en œuvre. Si les sciences et technologies marines se sont organisées depuis quelques années autour de l'Institut Universitaire Européen de la Mer, en 2016 l'évolution du paysage institutionnel en recherche et développement (création de l'Université de Bretagne Loire, fin du GIS Europôle Mer, essoufflement du pôle de compétitivité Mer Bretagne, échec de l'i-site, fin des financements du Labex mer) amène à donner de la visibilité aux acteurs de l'ouest breton.

Le Campus mondial de la Mer, allant de Roscoff à Lorient, devient pertinent pour porter et afficher les politiques recherche et innovation autour du maritime à la pointe de la Bretagne.

Le but du CMM est de regrouper tout ce qui se fait en sciences et technologies marine de Lorient à Roscoff, avec trois entrées, les entreprises, l'enseignement supérieur et la recherches, les collectivités territoriales.

Neuf fonctions ont été identifiées et déclinées en objectifs et actions :

1. Incarner la stratégie maritime de l'ouest breton
2. Initier et coordonner les événements sur site et le déploiement à l'international
3. Porter des projets structurants et collaboratifs
4. Concevoir et mettre en place une offre de formations pluridisciplinaires à destination d'un public national et international
5. Développer un esprit de communauté pour attirer et retenir les talents
6. Assurer la visibilité du Campus aux échelles nationale et internationale
7. Créer des conditions originales d'interactions entre recherche de haut niveau et entreprises
8. Contribuer à la maritimisation de la société et la fertilisation du territoire
9. Faire du Campus un lieu de travail et d'épanouissement partagé

Le fonctionnement du CMM repose sur des échanges partagés entre les trois « collègues » que sont territoires, entreprises et académiques, autour d'une assemblée plénière des adhérents qui propose et valide, des conseils qui construit des plans opérationnels et un bureau qui impulse la dynamique (P. Karleskind, YM Paulet, V. Kerboal). Des groupes de travail particuliers sont créés autour de thèmes, tels les réseaux métiers.

Le CMM est inscrit dans le pacte Etat-Métropole avec des financements pour soutenir les réseaux (PEM, PSO, UNU, clusters,...), des formations, des usages partagés de ressources et

les partenariats internationaux. Brest à travers le Campus mondial de la Mer veut aussi s'affirmer comme un site d'événementiels des grands colloques internationaux (type Sea tech week).

Des questions sont posées à YM Paulet :

Q : Les premier objectif est d'incarner la stratégie de l'ouest breton, donc il y en a une ?

R : La stratégie n'est pas établie à ce jour, mais le CMM veut y contribuer

Q : Quelles difficultés pour le CMM qui peut relever du Pays de Brest ?

R : Mettre au point un réseau de RH pour un contexte d'emplois non-permanents afin de pouvoir conserver les cadres et techniciens souvent pris sur des CDD pour des projets courts de recherche (de 1 à 5 ans). Elargir le bassin d'emplois à toutes les entreprises (publiques, privées, associatives,...). Accompagner l'accueil du conjoint des cadres recrutés.

Q : Quel accompagnement du Pays de Brest pour le CMM ?

R : Faciliter l'accueil de grands événements. Mettre en avant les grands labos/domaines de recherche et développement où l'expertise CMM est la meilleure (ex : changement climatique, observation spatiale,...)... cela doit avoir un effet d'entraînement sur les autres.

CCL partielle : Faire connaître l'influence de ce grand centre régional/national/mondial de recherches sur la mer pour trouver un bouclage vertueux entre ces chercheurs et le développement économique et social du territoire ; à travers des actions d'innovations, de clusters, en fluidifiant l'emploi entre les centres de recherches, les entreprises... Reprendre le modèle du numérique pour la création d'entreprises et voir si cela peut marcher pour les domaines maritimes, même si les spectres sont très différents. Le CMM doit être un accélérateur de développement, doit bousculer les habitudes...

Avoir des actions de communication vers le grand public pour montrer l'impact pour montrer la part fondamentale du maritime dans notre société... exemple de création de navires-écoles civils pour aller sur la mer.

2/ Rencontre avec Gaëlig BATAIL, directeur-adjoint du Parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI), administrateur des affaires maritimes.

Voir diaporama associé : présentation PNMI Conseil Dev Pays de Brest mai 2017

Comme pour tous les parcs naturels marins, trois objectifs animent cette structure :

- La connaissance du milieu marin
- La protection de l'espace marin
- Le développement durable des activités dépendantes de la mer

Cela est valable pour le PNMI, qui n'est pas un sanctuaire, qui vit et où il n'y a aucune réglementation particulière issue du Parc, il veille juste à ce que celles qui existent soient appliquées, que ce soit le code rural, le code de l'environnement,

Le parc est donc coordonnateur, acteur-animateur d'une gestion concertée des diverses activités qui s'y déroulent en mettant toujours en avant les trois objectifs précités. Ses agents ont un rôle de police, qui les occupe 20% de leur temps, et aussi de prévention et d'informations aux usagers.

Les orientations de gestion sont les suivantes :

- Approfondissement et diffusion de la **connaissance** des écosystèmes marins.
- Maintien en bon état de **conservation** des populations des **espèces protégées, rares ou menacées** et de leurs **habitats**.
- Réduction des **pollutions** d'origine terrestre ainsi que du risque de pollutions maritimes et portuaires diffuses ou accidentelles.
- Maîtrise des activités d'**extraction** de matériaux.
- Exploitation durable des **ressources halieutiques**.
- Soutien de la **pêche côtière professionnelle**.
- Exploitation durable des **champs d'algues**.
- Soutien aux **activités maritimes sur les îles** afin d'y maintenir une population d'habitants permanents.
- Conservation et valorisation du **patrimoine paysager, architectural, maritime et archéologique**, notamment sous-marin, et des savoir-faire locaux.
- Développement raisonné des **activités touristiques, nautiques et de loisirs**, compatibles avec la protection des écosystèmes marins.

Les limites actuelles du PNMI n'englobent pas la Rade de Brest, ni la côte nord de la péninsule du Cap Sizun, mais l'extension du parc n'est pas à l'ordre du jour, puisque cela demanderait plus de moyens et la collaboration de nouveaux acteurs.

La gestion du parc présente un modèle de gouvernance original, équilibré et défini par le plan de gestion installé au moment de la création du parc. Le conseil de gestion rassemble 49 membres représentant l'Etat, les collectivités territoriales, les professionnels, les usagers, les associations de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées. C'est une instance politique, juridique (qui donne des avis conforme sur des projets lorsque les acteurs de l'Etat lui demandent) et une instance financière qui gèrent et attribue des subventions pour les actions se déroulant dans le parc.

Un plan de gestion est mis en œuvre approuvé par le conseil de gestion avec des résultats intéressants :

- Mise en place d'une assemblée très large, capable de prendre des décisions concernant l'environnement marin sur le long terme
- Reconquête de la qualité des eaux polluées par les matières fécales
- Protection renforcée de l'archipel de Molène
- Classement BIO des algues de rive - Mise en place d'un label ormeaux
- Accompagnement des prestataires touristiques
- Sensibilisation de 1100 élèves de la maternelle à la terminale
- Redynamisation de la population de langoustes
- Mise place d'un plan de collecte raisonnée des macro déchets
- Classement des phares en mer
- Mise en place d'une politique de réduction de l'impact des activités portuaires
- ...

Le parc dépend de l'Agence Française pour la biodiversité (basée à Brest) et son fonctionnement est assuré avec :

- Une équipe de 24 personnes (ingénieurs, techniciens, agents de l'Environnement et des Affaires Maritimes)

- Un budget de 1,5 million d'euros alloué par l'Agence Française pour la Biodiversité (Etat)
- Des moyens nautiques propres (5 navires)
- Des actions de suivi du milieu marin, de soutien aux activités maritimes et de surveillance.

L'apport du PNMI sur l'économie locale concerne plusieurs secteurs mais n'est pas vraiment mesuré à ce jour (pas de avant/après) :

<u>Préservation de l'environnement</u>	<u>Reconnaissance internationale</u>
•Préservation des ressources	•Argument de vente
•Attractivité touristique	•Communication sur l'Iroise
<u>Labellisation</u>	
•Algues de rive BIO	•Ormeaux de Molène
<u>Soutien financier</u>	<u>Dynamisme et attractivité</u>
•Appels à projet	•Travail avec les pêcheurs

Les questions posées par les membres de la commission amènent quelques réflexions. Dix ans après sa création, le PNMI doit intégrer de nouvelles problématiques comme l'impact de l'implantation de champs de productions énergétiques en Mer d'Iroise, l'implantation de structure de production agricole,... et surtout le lien effectif avec les services de l'Etat sur les activités dans et autour du parc.

Si le PNMI a permis d'acquérir et de diffuser de la connaissance sur le milieu, de faire réfléchir ensemble les acteurs de cet espace, il doit affirmer son expertise pour être un acteur incontournable pour les services de l'Etat et des collectivités lors de l'émergence d'un projet sur le territoire, et non pas dépendre uniquement du bon vouloir du Préfet.

Même si de nombreuses actions de communications et d'éducation du public sont menées par les agents du Parc, le Parc manque de visibilité pour le commun du visiteur, d'une vitrine pour mettre en avant les actions du Parc, son rôle et l'importance des liens qu'il tisse avec les acteurs au sein du territoire.

Pour faire une conclusion intermédiaire après ces rencontres, nous pouvons nous réjouir d'avoir sur le territoire des acteurs aussi impliqués dans la recherche et l'innovation, et dans l'action concrète de protection des espaces sensibles que sont les mers et littoraux.

Le PNMI peut apparaître comme un grand laboratoire d'expérimentation à « mer ouverte » soutenu par les acteurs qui se retrouvent aussi dans le portage du Campus Mondial de la Mer. C'est une chance pour le Pays de Brest et sa métropole.